

# **RÈGLEMENT DES ÉPREUVES**

## **Comité d'organisation**

La Ville de Noisy-le-Sec et le club Noisy-le-Sec Athlétisme (NLSA)

## **Accueil**

En raison du plan Vigipirate, l'entrée des participants et des visiteurs se fera uniquement par l'avenue du 18-Avril-1944.

Nous vous remercions de votre compréhension et d'anticiper l'attente éventuelle due aux mesures de sécurité.

Parking gardienné cour de l'école Langevin (avenue du 18-Avril-1944)

Un contrôle des personnes et des sacs sera opéré pour garantir la sécurité de la manifestation. En cas de refus, l'entrée vous sera refusée.

## **Programme :**

Dimanche 19 mai 2024 : stade Salvador-Allende avenue du 18-Avril-1944

Échauffement collectif animé par le club d'athlétisme (NLSA)

9 h 15 : Départ de la course 1,5 km

9 h 55 : Départ coureurs handisports 4 et 8 km

10 h : Départ des courses 5 km, 10 km et le relais 2 x 5 km.

## **Participation :**

Les épreuves sont ouvertes à tous publics, licenciés, hommes, femmes et enfants.

La participation est gratuite.

## **Course ouverte aux personnes à mobilité réduite:**

4 et 8 km - Se renseigner au préalable sur les rues et les voies empruntées (sans le passage au stade Huvier).

### Handisport / Handbike :

Les athlètes doivent posséder un fauteuil de compétition (3 roues) et le port du casque est obligatoire. Pour cette épreuve, le règlement de référence est celui de la FFA pour la catégorie handisport et la FFC pour la catégorie handbike.

### Athlète déficient visuel :

L'athlète non voyant ou malvoyant et son guide sont indissociables.

## **Catégories d'âge :**

- « les petites foulées », 1,5 km : ouverte aux publics moustiques (2015 / 2017) / poussins (2013 / 2014) et benjamins (2011 / 2012).

- « la tonique », 5 km : ouverte à tous publics à partir de la catégorie minimes (2009-2010).

- « la résistante », 10 km : ouverte à tous publics à partir de la catégorie cadets (2007-2008).

- « Course en relais » 2 x 5 km : ouverte à tous les publics à partir de la catégorie minimes (2009-2010).

## **Récompense:**

Pour le parcours 1,5 km seront récompensés les catégories, masculines et féminines : moustiques (2015-2017), poussins (2013-2014), benjamins (2011-2012).

Pour le parcours 5 et 10 km, seront récompensés les catégories, masculines et féminines : Minimes, (2009-2010) 5 km et 2 x 5km relais uniquement, Cadets (2007-2008), Juniors (2005-2006), Espoirs (2022-2004), Séniors (1990-2001), Masters 0 (1985-1989), Masters 1 (1980-1984), Masters 2 (1975-1979), Masters 3 (1970-1974), Masters 4 (1965-1969), Masters 5 (1960-1964), Masters 6 (1955-1959), Masters 7 (1950-1954), Masters 8 (1945-1949), Masters 9 (1940-1944), Masters 10 (1912-1939).

Pour le parcours Handisports : 4 et 8 km, seront récompensés les catégories masculines et féminines : Mal voyant, sourd, fauteuil handisport, et hand bike (sous réserve d'autres catégories).

- Coupes aux premiers et médailles aux seconds et troisièmes de chaque catégorie et de chaque épreuve.
- Un lot sera offert à tous les participants.

## **Arbitrage:**

- Les épreuves sont placées sous la responsabilité d'un juge arbitre de course seul habilité à valider les classements et traiter les éventuels litiges.
- L'ensemble des résultats sera communiqué dans le journal municipal « Horizons », sur le site internet de la Ville [www.noisylesec.fr](http://www.noisylesec.fr) et celui de notre prestataire course.

## **Autorisation médicale:**

Pour toutes les épreuves (1,5 km, 5 km, 10 km et relais 2 x 5 km) y compris handisport, un certificat médical ou une licence sportive d'athlétisme est obligatoire et à présenter avant le jour de la course. Conformément à la loi du 23 mars 1999, un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou sa photocopie. Pour les licenciés, la présentation d'une licence sportive d'athlétisme à jour et sa photocopie. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et pour les coureurs prenant le départ sans dossard.

## **Retraits des dossards:**

Les dossards sont à retirer à partir de 8 h et jusqu'à 30 mn avant le départ et devront être portés en totalité pour une bonne lisibilité. Clôture des inscriptions une demi-heure avant la course. Merci d'anticiper l'attente éventuelle due aux mesures de sécurité.

## **Parcours:**

Accueil informations et inscriptions des coureurs, départs et arrivées :

Stade Allende (parking gardienné école Langevin, avenue du 18-Avril-1944).

- Épreuve du 1,5 km sans difficultés particulières (stade Allende et plaine de jeux à proximité)
- Épreuve du 5 km et relais 2 x 5 km : un parcours diversifié comprenant des passages en ville ainsi qu'aux stades Allende et Huvier (pour les plus expérimentés et les plus chevronnés).
- Épreuve du 10 km : deux tours de circuit.
- Épreuve handisport du 4 km : 1 tour du circuit, 8 km : deux tours de circuit.

## **Ravitaillement:**

Pour l'épreuve du 1,5 km, 4km, 5 km et relais 2 x 5 km: ravitaillement à l'arrivée.

Pour l'épreuve du 8 et du 10 km, ravitaillement au 1<sup>er</sup> tour et à l'arrivée.

## **Sécurité:**

Elle est assurée par un organisme d'assistance secours et de sécurité routière, la police municipale, les agents communaux, organisme de secours ainsi que des bénévoles du Noisy-le-Sec Athlétisme et des clubs sportifs de la Ville.

## **Assistance Médicale:**

L'assistance médicale sera assurée par un organisme de secours sur le parcours (véhiculé) et sur l'air de départ et d'arrivée (poste de secours). La mise hors-course d'un concurrent peut être décidée pour raisons médicales.

## **Responsabilité:**

La Ville est couverte par une police d'assurance (responsabilité civile), une demande d'autorisation pour cette manifestation sera requise.

Pour les participants non-licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement (responsabilité civile) comme il est précisé dans le règlement. Pour les licenciés d'une fédération sportive d'athlétisme bénéficiant des garanties accordées par leur licence, sa présentation ou sa photocopie sera demandée. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive. Pour les mineurs, l'inscription est soumise à l'accord des parents (autorisation parentale exigée).

## **Droit à l'image:**

Vous autorisez expressément les organisateurs des Foulées Noiséennes à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître lors de la manifestation sur tous supports y compris promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## **Commodités:**

- Accueil- inscription - remise des dossards
- Vestiaires gardiennés
- Ravitaillement à l'arrivée
- Toilettes / douches sur site
- Parking de la cour d'école Paul Langevin (rue du 18 avril 1944).

## **Les animations:**

- Espace d'animation sportive autour de l'athlétisme « KID STADIUM » (club N.L.S.A.).
- Espace sports collectifs, mise en place d'un plateau football, Basketball.
- Espace détente avec les associations de Qi Gong et Creasens.
- Espace santé à confirmer avec des étudiants en ostéopathie et kiné.
- 
- Echauffement collectif animé par le club avant le départ des courses.
- Stand santé public sensibilisation : sports/santé/alimentation.
- Stand information JOP 24 Kiosque (en attente de validation).

## **Modalités d'inscription:**

Par mail :

[www.noisylesec.fr](http://www.noisylesec.fr) (rubrique quotidien et sport) et laissez-vous guider par le lien.

Pré-inscription en ligne gratuite valable **jusqu'au jeudi 16 mai 2024**.

Ou sur le site de notre partenaire course : Adeochrono.

- Il est nécessaire de fournir avant le jour de la course une copie de la licence d'athlétisme ou pour les non licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

- Inscription possible sur place le jour de la course à partir de 8 h avec clôture des inscriptions une

demi-heure avant la course dans la limite des dossards disponibles.  
Merci d'anticiper l'attente éventuelle due aux mesures de sécurité.  
Bulletin d'inscription à remplir sur place.

**Pour toute information, merci de contacter:**

La Direction des Sports.  
Centre Gérard-Philippe - 115 rue Jean-Jaurès - 93130 Noisy-le-Sec  
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi)  
Tél. 01 49 42 67 10  
Noisy-le-Sec Athlétisme (Club d'athlétisme)  
Stade Salvador-Allende - 6 rue de Neuilly - 93130 Noisy-le-Sec  
Du lundi au vendredi de 18 h 30 à 20 h

**ATTENTION !**

Toute inscription incomplète, sans certificat médical ou copie d'une licence d'athlétisme, sans année de naissance ou non signée ne sera pas prise en considération.  
Renseignements au 01 49 42 67 10

Si vous ne pratiquez pas une activité sportive régulière nous vous conseillons de modérer votre effort.